

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNE DE SAINT ALBAN D'AY

Recalibrage de chaussée et sécurisation du carrefour du « Cabaret Neuf » - RD 578A

Le 23 août 2019

Le Département de l'Ardèche va procéder à l'**aménagement de la route départementale n° 578a** sur la section située entre le village de **Saint Alban d'AY** et celui de **Satillieu**.

La RD578A est classée dans le « réseau ossature » du département de l'Ardèche, c'est-à-dire qu'elle participe à la liaison du département de l'Ardèche avec l'extérieur, et d'autre part, elle permet les relations de desserte entre les grandes zones économiques du département.

Sur cet axe la section qui va être traitée, reçoit un **trafic journalier de 2 100 véhicules**, et est la seule portion qui n'est pas à ce jour au « normes » du réseau ossature (6 mètres) sur l'itinéraire Satillieu - Annonay. En outre, au lieu-dit « Cabaret Neuf », le manque de visibilité à l'approche du carrefour ainsi que la présence d'un virage serré et d'un arrêt de car, impactent **la sécurité de l'ensemble des usagers de la route dans cette zone**.

C'est pourquoi, le Département entreprend à compter du mois de septembre des travaux sur cette portion de route. Le projet prévoit :

- la réalisation d'une **voie de stockage** pour **tourner à gauche** sur la voie menant à St Romain d'AY
- le **décalage du chemin du moulin**
- la réalisation d'**arrêts de cars en encoche** et d'un **passage piétons en deux temps**
- les **dégagements de visibilité** de chaque côté du carrefour
- le **calibrage général de la chaussée**.

Pour **Maurice Weiss**, vice-président en charges des routes et des mobilités « *L'objectif est bien d'améliorer cette section à la fois sur le plan du confort mais également de la sécurité pour tous les usagers. Nous allons y consacrer un budget de **750 000 euros**. Le chantier durera **4 mois** et occasionnera une gêne à la circulation, que nous ferons notre possible pour minimiser. Début 2020, la RD578A sera - dans son ensemble - un axe sécurisé et confortable et c'est une excellente nouvelle pour tous les usagers de cette route.* »

A NOTER

- Restrictions de circulation : du 02 septembre 2019 au 29 décembre 2019 (alternat réglé par feux de chantier).
- Coût de l'opération : 750 000 € TTC.
- Durée des travaux : 4 mois

Pour votre sécurité, pour la sécurité des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, soyez vigilants et respectez la réglementation de circulation mise en place.